

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME**

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

**Pilotage de la politique sanitaire et sociale dans la région  
Picardie par la direction régionale des affaires sanitaires  
et sociales de Picardie puis par l'Agence régionale de  
Santé Hauts-de-France**

1978-2015

Répertoire numérique détaillé

**289 W**

établi par

Élise BOURGEOIS, conservatrice en chef du patrimoine, directrice adjointe

*Amiens, 2024*

## Table des matières

Introduction .....	3
Sources complémentaires .....	6
Bibliographie.....	6
Archives.....	6
Répertoire numérique détaillé.....	7

# Introduction

---

## Identification

FR AD 80/289W

## Intitulé

Pilotage de la politique sanitaire et sociale dans la région Picardie par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Picardie puis par l'Agence régionale de Santé Hauts-de-France

## Dates extrêmes

1978-2015

## Niveau de description

Versement

## Importance matérielle

3,3 mètres linéaires ou 69 articles

## Contexte

## Nom des producteurs

Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Picardie puis par l'Agence régionale de Santé Hauts-de-France

## Histoire administrative

En France, la **direction régionale des Affaires sanitaires et sociales (DRASS)** était un service déconcentré de l'État français, relevant du ministère chargé de la santé. Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010, il existait une DRASS par région française. Les DRASS ont été supprimées au 1<sup>er</sup> avril 2010. Les DRASS trouvent leur origine dans les services régionaux de l'action sanitaire et sociale créés par le décret n° 64-783 du 30 juillet 1964 dans le cadre de chaque circonscription d'action régionale (CAR). Ce décret instaure également un médecin inspecteur régional de la santé qui est le médecin inspecteur du département où se trouve le chef-lieu de la CAR.

Le décret n° 77-429 du 22 avril 1977 organise la fusion de ces services avec les directions régionales de la Sécurité sociale sous le nom de DRASS.

À la suite des réformes instaurées à l'initiative du Premier ministre Alain Juppé en 1996, sont créées des agences régionales de l'hospitalisation (ARH), qui reprennent une partie des attributions des DRASS.

La révision générale des politiques publiques, mise en œuvre dans le domaine sanitaire et social par la loi Hôpital, patients, santé et territoire entraîne la suppression de ces DRASS dont les activités sont réparties entre trois organismes :

- la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de Sécurité sociale (MNC), au travers de neuf antennes interrégionales (Bordeaux, Fort-de-France, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Paris, Rennes et Saint-Denis) qui reprend les attributions liées à la tutelle et au contrôle des organismes de protection sociale ;

- les agences régionales de santé (ARS), instituées à la place des ARH par la loi HPST, reprennent, à partir d'avril 2010, les attributions touchant à la santé publique, ainsi qu'au secteur médico-social ;
- les directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) sont chargées, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, des attributions touchant à l'action sociale, à l'aide sociale et aux questions de formation professionnelle.

Placée sous l'autorité du préfet de région, chaque DRASS travaillait, dans chaque département, en coordination avec les directions départementales des Affaires sanitaires et sociales (DDASS), au travers d'un comité technique régional et interdépartemental (CTRI).

On trouvait auprès des directeurs des DRASS des médecins et pharmaciens inspecteurs régionaux et des ingénieurs du génie sanitaire régionaux.

Leurs missions étaient :

- La cohésion sociale et le développement social : par l'animation des différents dispositifs d'insertion, d'intégration et de lutte contre les exclusions.
- La santé : politique régionale de la santé, sécurité sanitaire, ainsi que les missions au sein de l'agence régionale de l'hospitalisation (gestion des établissements de santé et de leurs ressources).
- La protection sociale : contrôle des organismes de sécurité sociale.

En outre, les pharmaciens inspecteurs ont pour mission le contrôle « administratif et technique » des établissements pharmaceutiques (pharmacies, laboratoires...) ainsi qu'une mission de « contrôle des médicaments et stupéfiants ». Des ingénieurs du génie sanitaire interviennent dans le domaine de la santé environnementale.

Les **agences régionales de santé (ARS)** sont instaurées par la loi Hôpital, patients, santé et territoires du 21 juillet 2009 ("Loi HPST"). Les 26 agences sont installées en avril 2010 (elles ne sont plus que 17 après la création des grandes régions). Offre de soins, prise en charge médico-sociale, prévention, etc., les ARS sont chargées d'organiser la politique de santé dans les régions, de piloter et réguler l'offre de soins pour répondre aux besoins des populations locales.

La création des Agences Régionales de Santé s'inscrit dans une politique de territorialisation du système de santé commencée dans les années 70. Carte sanitaire des hôpitaux (premier outil de planification), observatoires régionaux de santé (années 80), schéma régional d'organisation sanitaire (SROS) en 1991, programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (1998), une succession de réformes a renforcé l'organisation du système de santé autour de l'échelon régional.

Avant la création des ARS, de nombreuses études pointent un système de santé centralisé, peu efficace et coûteux. En 1993, le rapport sur "Le système de santé à l'horizon 2010" de Raymond Soubie appelle notamment à une clarification des responsabilités de l'État et de l'assurance maladie ainsi qu'à une démocratisation du pilotage du système de soins. Les bases d'une agence régionale des services de santé (ARSS) sont posées. En 1996, la régionalisation voit le jour avec la création des agences régionales d'hospitalisation (ARH).

Disparités sociales et régionales d'accès aux soins, mortalité évitable, manque de moyens et de coordination, cloisonnement des services, augmentation des dépenses, en 2008, le rapport Ritter rend un diagnostic sans appel. Le rapport recommande de mettre en place "un pilotage unifié et responsabilisé du système territorial de santé". Ce pilotage doit être incarné par les ARS, il doit s'exercer dans les politiques de santé, l'organisation des soins et la maîtrise des dépenses.

ARS : quelles sont leurs missions ?

Les ARS sont chargées d'organiser la politique de santé dans les régions, de piloter et réguler l'offre de soins. Le pilotage de la santé publique comprend la veille et la sécurité sanitaires, le financement et l'évaluation des actions de prévention et de promotion de la santé ainsi que l'anticipation et la gestion des crises sanitaires (en lien avec le préfet).

La régulation de l'offre de santé en médecine de ville, à l'hôpital et dans le secteur médico-social (aide aux personnes âgées et handicapées) implique notamment de :

- coordonner les activités, réguler, orienter et organiser l'offre de services en santé ;
- fournir le budget ;
- évaluer et promouvoir la qualité des formations des professionnels de santé ;

- autoriser la création des établissements et services de soins et médico-sociaux et contrôler leur fonctionnement ;
- définir et mettre en place des actions pour prévenir le "risque assurantiel" (la probabilité qu'un dommage se produise) avec l'assurance maladie et la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie.

Les agences contribuent au respect de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam). Dans son rapport 2012 sur la sécurité sociale, la Cour des comptes voit dans la création des ARS "une forme de décentralisation fonctionnelle de certaines responsabilités, engagée pour la première fois à l'échelon territorial et jugée souhaitable pour permettre de disposer des marges d'initiative et d'autonomie indispensables pour une approche plus partenariale des politiques de santé".

### **Historique de la conservation**

Ces documents ont été conservés dans les sous-sols de la DRASS dans ses locaux du 52, rue Daire à Amiens. Ils ont fait l'objet d'un pré traitement par le service Archives et documentation de l'ARS Hauts-de-France. Au moment du versement, une reprise intellectuelle et matérielle complète a permis d'éliminer environ 50% du versement initial (doubles, documents obsolètes). Le fonds a entièrement été reconditionné.

### **Modalités d'entrée**

Le versement 289 W a été effectué par l'Agence régionale de Santé Hauts-de-France en date du 23 avril 2024.

### **Contenu et structure**

Le versement contient l'ensemble des éléments de fonctionnement de la DRASS mais aussi les documents relatifs au pilotage de la politique sanitaire et sociale dans la région Picardie.

### **Conditions d'accès et d'utilisation**

Il convient de rappeler qu'au terme du Code du Patrimoine les archives publiques sont communicables de plein droit. Cependant, une partie des dossiers contient des informations médicales confidentielles et la communicabilité a donc été portée pour ces documents à 120 ans à compter de la date du document.

### **Conditions de reproduction**

Les reproductions sont possibles en application de l'arrêté portant règlement de la salle de lecture des archives départementales.

### **Caractéristiques matérielles**

Le versement est constitué de liasses.

### **Langue et écriture des documents**

Français.

# Sources complémentaires

---

## Bibliographie

Pour les ouvrages sur le sujet de la politique sanitaire et sociale, se reporter au catalogue de la bibliothèque de recherche des Archives de la Somme : <https://cg80.bibenligne.fr/>

## Archives

Archives départementales de la Somme

Archives modernes

Série X : Assistance et prévoyance sociale. Répertoire méthodique provisoire (années 1920-2012, 149 p.).

Archives contemporaines, série W

54 W*	Déplacement et vacations des médecins, indemnités.	1966 - 1971
64 W*	Action sanitaire et sociale.	1961 - 1971
1094 W*	Santé publique, carte sanitaire.	1971 - 1976
36 W*	Santé et action sociale.	1914 - 1970
1002 W*	Direction départementale de l'Action sanitaire et sociale, notation des médecins.	1963 - 1971
1139 W*	Santé publique. Épidémies. Pollution. Analyse de l'eau de mer, résultats.	1971 - 1980
1150 W*	Services hospitaliers, directeurs et chefs de services. Hôpital Philippe Pinel, commission administrative. Transfusion sanguine. Établissements pour personnes âgées.	1958 - 1982
1218 W*	Stupéfiants, toxicomanie.	1971 - 1986
1227 W*	Stupéfiants. Protection de l'environnement, pollution. Ambulanciers. Comité contre l'alcoolisme.	1971 - 1987
242 W	Commission Départementale d'Éducation Spéciale, Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées et Dispositif Potentiel emploi.	1976-2020

# Répertoire numérique détaillé

## 1. Administration générale

### 1.1. Fonctionnement de la direction

289 W 1-14	Comité de Direction (CODIR) : ordre du jour, documents remis en séance, compte-rendu, procès-verbal.	1997-2005
289 W 1	22 septembre 1997 au 31 mai 1999.	
289 W 2	7 juin 1999 au 26 juillet 1999.	
289 W 3	2 août 1999 au 27 septembre 1999.	
289 W 4	4 octobre au 27 décembre 1999.	
289 W 5	3 janvier au 28 février 2000.	
289 W 6	6 mars au 22 mai 2000.	
289 W 7	29 mai au 28 août 2000.	
289 W 8	4 septembre au 13 novembre 2000.	
289 W 9 <sup>1</sup>	20 novembre 2000 au 15 avril 2002.	
289 W 10	22 avril au 26 août 2002.	
289 W 11	9 septembre au 16 décembre 2002.	
289 W 12	10 mars 2003 au 6 décembre 2004.	
289 W 13	7 janvier au 12 décembre 2005.	
289 W 14	Contrat local de santé (CLS), comité de pilotage et comité technique, proposition de démarches de travail : fiche action, rapport, diagnostic, rapport, correspondance (2014) ; Parcours régional de santé, parcours de soins (PRS), lancement du pilotage du SROS (Schéma Régional d'Organisation des Soins) Ambulatoire : synthèse, diaporama, correspondance (2012-2013) ; Séminaire sur l'évolution de l'activité des établissements de santé : cartographie, fiches établissements, fiche descriptive, diaporama, fiche action, correspondance (2008-2015).	2008-2015
289 W 15 - 19	Rapports d'activité et objectifs.	
289 W 15 – 16	DRASS : rapports d'activité et objectifs et rapport ministériel (1999).	
289 W15		1995-1999
289 W 16		2000-2007 <sup>2</sup>
289 W 17-18	DDASS : rapports d'activité et objectifs.	

<sup>1</sup> L'année 2001 est lacunaire.

<sup>2</sup> Les années 2001 à 2003 sont lacunaires.

289 W 17	Rapports d'activité.	1996-1999
289 W 18	Objectifs 2001-2006 <sup>3</sup> .	2001-2007
289 W 19	Projet de regroupement géographique DRASS DDASS, COPIL (Comité de pilotage), comité technique et comité directeur : lettre de mission, fiche de poste, compte-rendu de réunion, bail, effectifs, devis estimatif des travaux, plan, organigramme, note de service, correspondance.	1990-2004

## 1.2. Politique immobilière

289 W 20	Rénovation et restructuration du bâtiment rue Daire : diagnostic. Politique immobilière Oise et Aisne : étude, compte-rendu de réunion.	2010- 014
----------	---	-----------

## 1.3. Pilotage budgétaire

289 W 21	Préparation et suivi budgétaire, budget opérationnel de programme (BOP) : rapport final, compte-rendu de gestion du BOP (23 mai, 22 juin, 12 juillet et 2 novembre) 2006	
----------	--	--

## 2. Politique d'inspection, de contrôle et d'évaluation

289 W 22	Rapport d'audit conduit avec le Trésor public (2007). Indisponibilité transports sanitaires et budgets hospitaliers en Région Picardie <sup>4</sup> .	2007
289 W 23	Comité régional d'histoire de la sécurité sociale : procès-verbal de l'assemblée générale du comité, étude historique (2005-2010). Colloque du 60eme anniversaire de la Sécurité Sociale : synthèse correspondance (2006).	2005-2010
289 W24-25	Dossiers de plaintes <sup>5</sup>	1978 -2010
289 W 24	Somme 1978, 1981.	1978-1981
289 W 25	Aisne (2007-2009), Somme (2007-2010), hors Picardie (2007).	2007-2010

## 3. Politique de santé publique et de prévention

### 3.1. Lutte contre les maladies et les dépendances

289 W 26-33	Commission départementale des hospitalisations psychiatriques (CDHP) : compte-rendu de réunions	
	1992-2015	
289 W 26	Aisne, Oise, Somme	1992-1995
289 W 27	Aisne, Oise, Somme	1997-1998, 2011-2013
289 W 28	Aisne	2014
289 W 29	Oise	2014
289 W 30	Somme	2014
289 W 31	Aisne	2015
289 W 32	Oise	2015
289 W 33	Somme	2015

<sup>3</sup> L'année 2005 est lacunaire.

<sup>4</sup> A la suite de l'augmentation du nombre de sollicitation des SDIS de chacun des départements de la région Picardie par la régulation des SAMU, pour des interventions ne relevant pas leurs missions et donc facturées au centre hospitalier siège du SAMU, le directeur de l'ARH de Picardie a demandé un audit régional. Ce rapport d'audit a été mené et rédigé par Louis SOULAT. Il s'agit ici de l'ensemble des versions produites dans le cadre de cet audit.

<sup>5</sup> Données médicales : incommunicable 120 ans.

289 W 34 Toxicomanie : annuaire des centres spécialisés de soins pour toxicomanes conventionnés avec l'État, dossier presse (1992, 1994). Conseil départemental de prévention et de lutte contre la toxicomanie (1989-1994). Commission de prévention des toxicomanes (CDPDT) : procès-verbal (1993). Évaluation du traitement à la méthadone : rapport final. DGLDT (Délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie) : rapport et bilan d'activité (1990 – 1992). Alcool et toxicomanie : documents de travail, courrier recensement de structures. 1990-1994

### 3.2. Offre de soins

289 W 35 - 36 Schéma régional d'organisation psychiatrique, COPIL (comité de pilotage) : compte-rendu de réunion, étude. 1997-2004

289 W 35 1997-2000  
289 W 36 2002-2004

289 W 37 Schéma régional d'organisation sanitaire (SROS), urgences en Picardie : rapports d'évaluation, documents préparatoires, schéma régional. 1993-1998

289 W 38-39 Conférence sanitaire. 1984-1994

289 W 38 Secteurs n°1-5, 7 et 8.

289 W 39 Secteurs n°6, 9 et 10.

289 W 40 Carte sanitaire, région Picardie (ARH/DRASS) : bilan. 1993-2005

289 W 41 - 47 Comité régional d'organisation sanitaire et sociale (CROSS), section sanitaire. Fonctionnement.

289 W 41 Règlement intérieur, textes réglementaires. 1994-2006

289 W 42 Bilans. 1995-2000

289 W 43 Bilans. 2001-2002

289 W 44 Sessions de janvier et mars 2003 : comptes-rendus de réunion. 2003

289 W 45 Sessions de mai à décembre 2003 : comptes-rendus de réunion. 2003

289 W 46 Sessions : comptes-rendus de réunion. 2004

289 W 47 Sessions : comptes-rendus de réunion. 2005 -2010

289 W 48 Conférence régionale de santé (CRS) : comptes-rendus. 1996- 2001

289 W 49 - 52 Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA). 2011-2014

289 W 49 Comptes-rendus. 2011-2014

289 W 50 Commission spécialisée droit des usagers du système de santé (CSDUSS) : procès-verbaux. 2010

289 W 51 Commission spécialisée droit des usagers du système de santé (CSDUSS) : procès-verbaux. Colloque « 2011 : année des patients et de leurs droits » du 4 mars 2011 : actes. Concours « droit des usagers », organisation et remise des prix : dossier de candidatures, procès-verbal de commission. 2011

289 W 52 Commission du droit des usagers (CSDU) : procès-verbal de réunion. 2012-2014

### 3.3 Politiques régionales de santé

289 W 53 État généraux de la santé : procès-verbaux de réunion. 1998-1999

289 W 54 Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) : compte-rendu de réunion. 2000-2001

- 289 W 55-56 Plan régional de Santé Publique de Picardie (PRSP).  
 289 W 55 Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) des personnes les plus démunies de Picardie, réunion des groupes techniques départementaux, réunions des ateliers santé : arrêté préfectoral, schéma départemental, cartographie, synthèse départementale par arrondissement, notes manuscrites, bilan intermédiaire, réponse au questionnaire sur la contribution à la démarche du travail en réseau, rapport « La Picardie contre le cancer ». 1997-2004
- 289 W 56 PRSP 2004-2008, 2006-2009 version 2 et 2011, appel à projet, groupe de travail et séminaires, déroulement des étapes de travail : questionnaire et rapport d'évaluation, synthèse, résultats, diaporama, dossier de presse, bilans des programmes/actions réalisés en Picardie, fiches d'orientation stratégiques, fiches diagnostic et comptes-rendus des séminaires (n°1 du 23 février 2011, n° 2 du 9 mars 2011, n° 3 du 04 avril 2011). 2004-2011
- 289 W 57 Programme de chirurgie ambulatoire : études, comptes-rendus de réunion. 2011-2013
- 289 W 58 Schéma régional de formation en soins infirmiers : études, comptes-rendus de réunion. 1999-2000
- 289 W 59 Dispositifs spécifiques : toxicomanie, pandémies grippales, cancer, coordination : compte-rendu de réunion, études (1991, 2003-2007). 1991-2007
- 289 W 60 Dispositifs d'aides d'éducation à la santé : fiches projet, rapport d'activité. 2000-2004

### 3.4 Handicap et perte d'autonomie

- 289 W 61 Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) : synthèse. 2012-2016
- 289 W 62 Enfance inadaptée et enfants handicapés (CTRI), coordination, organisation de rencontres régionales : compte-rendu, mémoire de recherche, correspondance. 2001-2006
- 289 W 63 Schéma départemental de la Somme "Conditions d'agrément des établissements et services pour enfants et adolescents handicapés", modification des annexes, bilan régional de l'application de la nouvelle annexe : rapport, liste des établissements avec équipements sociaux détaillés, réponse au questionnaire, compte-rendu de réunion, note de service, textes de loi, Centre régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptés de Picardie (CREAI) « Réforme des conditions techniques d'autorisation des établissements et services pour enfants et adolescents handicapés et inadaptés » (1989). Organisation sociale et médico-social, élaboration des schémas régional et départementaux, jeunes adultes relevant de l'amendement Creton, méthodologie et calendrier : note de service (2002-2003). 1989-2003
- 289 W 63 - 67 Dispositif pour la vie autonome (DVA). 2001-2006
- 289 W 64 Installation, fonctionnement : règlement intérieur, notes, convention de fonctionnement, compte-rendu de réunion. 2001
- 289 W 65 Fonctionnement, comité de pilotage et comité technique de suivi : compte-rendu de réunion. 2002-2005
- 289 W 66 Suivi budgétaire. 2003-2006
- 289 W 67 ETEL (Équipe Technique d'évaluation Labellisée), partenariat : convention de fonctionnement, compte-rendu de réunion, conventions de labellisations. 2001-2005

### **3.5 Catastrophes naturelles**

289 W 68 Inondations de la Somme, mesures prises dans le domaine sanitaire et social, aménagement du territoire (équipes mobiles, habitat, CIADT (comité interministériel d'aménagement du territoire)), commission d'action sociale d'urgence, santé médico-psychique des populations, actions menées par la DDASS : rapport, comptes-rendus de réunion. 2001-2002

### **3.6. Mortalité**

289 W 69 Base de données mortalité INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) : état récapitulatif annuel. 1979-1991